La qualité pour l'artisan

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907 / 2006 (REACH)

622 Alfa Colle mousse plaques périmétriques

RUBRIQUE 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit / désignation
622 Alfa Colle mousse plaques périmétriques

UFI
DS3K-1SMP-410N-91TS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange
Adhésifs, Barrière (scellant)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Straße 10
73479 Ellwangen / Germany

Téléphone: +33 (0)9.86.87.86.05
Online-Shop: alfa-direct.fr

Informations sur la fiche de données de sécurité :
E-Mail: contact@alfa-direct.fr

1.4 Numéro d›appel d›urgence

+49 (0)361-73 07 30

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de clas sification
Aérosols (Aerosol 1)	H222; H229: Aérosol extrêmement inflammable.; Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	D'après les données d'essais.
Toxicité aiguë (par voie orale) (Acute Tox. 4)	H302: Nocif en cas d'ingestion.	Méthode de calcul.
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Skin Irrit. 2)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (Skin Sens. 1)	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Eye Irrit. 2)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (Resp. Sens. 1)	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	Méthode de calcul.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique (STOT SE 3)	H335: Peut irriter les voies respiratoires.	Méthode de calcul.
Cancerogénité (Carc. 2)	H351: Susceptible de provoquer le cancer.	Méthode de calcul.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée (STOT RE 2)	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Méthode de calcul.
Toxicité aiguë (par inhalation) (Acute Tox. 4)	H332: Nocif par inhalation.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictrogrammes des risques

GHS02
Flamme

GHS08
Danger pour a santé

GHS07
Point d'exclamation

Mention d'advertissement

Danger

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues; Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate

Consignes en cas de risques physiques	
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes en cas de risques pour la santé	
H302 + H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations supplémentaires sur les dangers	
EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence	
P102	Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence Prévention	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence Réaction	
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/Savon.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

Conseils de prudence Stockage	
P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conseils de prudence Evacuation	
P501	Éliminer le contenu/récipient dans reglementations nationles.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
Chez les personnes qui sont déjà sensibilisées aux diisocyanates, l'utilisation de ce produit peut déclencher des réactions allergiques. En cas d'asthme, de maladies de peau eczémateuse ou de problème de peau, éviter tout contact avec le produit. Ne pas utiliser le produit en cas de ventilation insuffisante ou porter un masque de protection avec filtre à gaz (type A1 selon EN 14387).

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles
Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Les personnes souffrant d'asthme, d'allergie, de maladies respiratoires chroniques ou récurentes ne devraient pas être sollicitées pour travailler avec ce produit. L'inhalation de poussière/brume ou d'aérosol provoque une irritation des voies respiratoires.

Effets nocifs possibles sur l'environnement
Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs
Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH. Eloigner toute source d'ignition.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 9016-87-9	**Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues** Acute Tox. 4, Carc. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, STOT RE 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1 H315-H317-H319-H332-H334-H335-H351-H373	30 – 60 pds %
n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486772-26	**Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate** Acute Tox. 4 H302	25 – 30 pds %

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

n°CAS: 75-28-5 N°CE: 200-857-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485395-27	**Isobutane** Flam. Gas 1, Press. Gas (Comp.) H220-H280	5 – 10 pds %
n°CAS: 115-10-6 N°CE: 204-065-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472128-37	**diméthyléther** Flam. Gas 1, Press. Gas Danger H220	5 – 10 pds %
n°CAS: 74-98-6 N°CE: 200-827-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486944-21	**propane** Flam. Gas 1, Press. Gas (Comp.) H220-H280	1 – 5 pds %
N°CE: 904-153-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488034-38	**Masse de réaction de 2-éthylpropane-1,3-diol et de 5-éthyl-1,3-dioxanne-5-méthanol et de propylidynetriméthanol** Eye Irrit. 2 H319	1 – 2 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtement souillés, imprégnés En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion

Avaler: n'est pas probable. Le produit est un aérosol sous forme de mousse. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du premier sauveteur

Utiliser un équipement de protection personnel. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion cutanée/irritation cutanée. Réactions allergiques. Lésions oculaires graves/irritation oculaire. Malaises d'origine asthmatique. Troubles respiratoires. Irritation des voix respiratoires. Vomissement. La diarrhée.

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO_2), Poudre d'extinction, Sable, Terre.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables. En cas d'incendie, risque de dégagement de: suie, Dioxyde de carbone, aldéhydes. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Les vapeurs de ce produit sont plus lourds que l'air et peuvent se répandre au sol; risque de retour de flamme au contact avec une source d'inflammation à distance.Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité: 1,5-1,6%. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles

Evacuer les personnes en lieu sûr. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Equipement de protection

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle

Protection individuelle: voir rubrique 8

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux.

Pour le nettoyage

La mousse non durcie peut être enlevée avec PU CLEANER ou des solvants organiques tels que l'acétone.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Eloigner toute source d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures de protection incendie

Stocker dans un endroit sec. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de portée des enfants.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Informations sur l'entreposage commun

Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux. Tenir hors de portée des enfants.

Classe de stockage

2B – Emballages pour aérosol et BRIQUETS

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

Autres indications relatives aux conditions de stockage
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation
Le produit est appliqué au pistolet ou au pulvérisateur.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	(1) valeur limite au poste de travail à long terme (2) valeur limite au poste de travail à court terme (3) Valeur momentanée (4) Procédé de surveillance ou d'observation. (5) Remarque
TRGS 900 (DE)	Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	(1) 0,05 mg/m³ (2) 0,05 mg/m³ (3) 0,1 mg/m³ (5) (als MDI berechnet), (einatembare Fraktion), kann über die Haut aufgenommen werden
TRGS 900 (DE)	Isobutane n°CAS: 75-28-5 N°CE: 200-857-2	(1) 1.000 ppm (2.400 mg/m³) (2) 4.000 ppm (9.600 mg/m³)
TRGS 900 (DE)	diméthyléther n°CAS: 115-10-6 N°CE: 204-065-8	(1) 1.000 ppm (1.900 mg/m³) (2) 8.000 ppm (15.200 mg/m³)
IOELV (EU)	diméthyléther n°CAS: 115-10-6 N°CE: 204-065-8	(1) 1.000 ppm (1.920 mg/m³)
TRGS 900 (DE)	propane n°CAS: 74-98-6 N°CE: 200-827-9	(1) 1.000 ppm (1.800 mg/m³) (2) 4.000 ppm (7.200 mg/m³)

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	(1) DNEL type (2) Voie d'exposition
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	0,05 mg/m³	(1) DNEL salarié (2) Long terme - inhalation, effets systémiques
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	0,025 mg/m³	(1) DNEL Consommateur (2) Long terme - inhalation, effets systémiques
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	0,1 mg/m³	(1) DNEL salarié (2) Aigu - inhalation, effets systémiques
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	0,05 mg/m³	(1) DNEL Consommateur (2) Aigu - inhalation, effets systémiques
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	0,05 mg/m³	(1) DNEL salarié (2) Long terme - inhalation, effets locaux
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	0,025 mg/m³	(1) DNEL Consommateur (2) Long terme - inhalation, effets locaux
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	0,1 mg/m³	(1) DNEL salarié (2) Aigu - inhalation, effets locaux
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	0,05 mg/m³	(1) DNEL Consommateur (2) Aigu - inhalation, effets locaux
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	50 mg/kg p.c. /jour	(1) DNEL salarié (2) aigu-dermique, effets systémiques
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	25 mg/kg p.c. /jour	(1) DNEL Consommateur (2) aigu-dermique, effets systémiques
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	28,7 mg/cm²	(1) DNEL salarié (2) Aigu - dermique, effets locaux
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	17,2 mg/cm²	(1) DNEL Consommateur (2) Aigu - dermique, effets locaux
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	20 mg/kg p.c. /jour	(1) DNEL Consommateur (2) aigu-par voie orale, effets systémiques
Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	5,82 mg/m³	(1) DNEL salarié (2) Long terme - inhalation, effets systémiques
Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	22,4 mg/m³	(1) DNEL salarié (2) Aigu - inhalation, effets systémiques
Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	2,08 mg/kg	(1) DNEL salarié (2) Long terme - dermique, effets systémiques

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	8 mg/kg	(1) DNEL salarié (2) aigu-dermique, effets systémiques

Nom de la substance	PNEC Valeur	(1) PNEC type
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	1 mg/l	(1) PNEC Eaux, Eau douce
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	0,1 mg/l	(1) PNEC Eaux, Eau de mer
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	1 mg/kg	(1) PNEC Station d´épuration
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	10 mg/kg	(1) PNEC eaux, libération périodique
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	1 mg/kg	(1) PNEC terre, eau douce
Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	0,64 mg/l	(1) PNEC Eaux, Eau douce
Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	0,064 mg/l	(1) PNEC Eaux, Eau de mer
Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	13,4 mg/kg	(1) PNEC Station d´épuration
Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	1,34 mg/kg	(1) PNEC sédiment, eau douce
Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	7,84 mg/kg	(1) PNEC eaux, libération périodique
Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	1,7 mg/kg	(1) PNEC terre, eau douce

8.2. Contrôle de l›exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage
Lunettes avec protections sur les côtés DIN EN 166

Protection de la peau
Porter les gants de protection homologués EN ISO 374: Caoutchouc butyle , FKM (caoutchouc fluoré), Polyéthylène , CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) , NBR (Caoutchouc nitrile), PVC (Chlorure de polyvinyle). Utilisation de vêtements de protection. Temps de pénétration 480 min. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection respiratoire
Pas obligatoire. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect
État physique: Aérosol (Liquide)
Couleur: non déterminé
Odeur: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	non déterminé			
Point de fusion	non déterminé			MDI: <0°C, ISO 3016
Point de congélation	non déterminé			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé			
Température de décomposition	> 350 °C			Propergol, MDI: > 500°C, DIN 51794
Point éclair	non déterminé			MDI:>200°C, DIN 53171
Taux d'évaporation	non déterminé			
Température d'autoinflammabilité	1,5 - 16			Vol. %
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non applicable			
Pression de vapeur	< 0,00001 hPa			<0,7MPa (20 °C)
Densité de la vapeur	non déterminé			
Densité	1,1 – 1,2 g/cm³	20 °C		
Densité apparente	non déterminé			

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

Solubilité dans l'eau	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	non déterminé			
Viscosité, dynamique	non déterminé			
Viscosité, cinématique				MDI:>=200 mPa.s, DIN 53019
Composés organiques volatils valeur limite de COV:	0,2			kg/kg

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Apparition de dioxyde de carbone par contact avec l'eau ou l'humidité. Acide fort: Peroxyde d'hydrogène, Acide nitrique.

10.4. Conditions à éviter

Températures supérieures au point d'éclair. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Électricité statique.

10.5. Matières incompatibles

Acide fort, Comburant, Eau: Peroxyde d'hydrogène, Acide nitrique.

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucune/aucun. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz, Hydrocarbures, aldéhydes, suie

Indications diverses

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement. La pression et la température augmentent au contact de l'eau. Après pulvérisation, il réagit avec l'eau et durcit comme une mousse PU.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

Toxicité dermique aiguë
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë
Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité
Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique
Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Nom de la substance	Informations toxicologiques
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	CL50: >1000 mg/l 4 d (poisson, Danio rerio) OCDE 203 EC_{50}: >1000 mg/l (crustacés, Daphnia magna (puce d'eau géante)) OCDE 202 NOEC: >10 mg/l 21 d (Daphnia magna (puce d'eau géante)) OCDE 202 ErC_{50}: >1640 mg/l 3 d (Algues/plantes aquatiques) OCDE 201 EC_{50}: >100 mg/l (Algues/plantes aquatiques, Bactéries) OCDE 209

Toxicité aquatique
Toxicité pour organismes vivants dans le sol, sauf arthropodes: NOEC > 1.000 mg/kg Eisenia fetida, Durée d'exposition 14 Journées . Toxicité végétale terrestre: NOEC (germination) > 1.000 mg/kg Avena sativa, Durée d'exposition 14 d; NOEC (Croissance rapide) > 1.000 mg/kg Avena sativa; NOEC (germination)>1.000 mg/kg Lactuca sativa, Durée d'exposition 14 Journées; NOEC (Croissance rapide) >1.000 mg/kg, Lactuca sativa, 14 Journées.

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

12.2. Persistance et dégradabilité

Nom de la substance	Biodégradation	Remarque
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	Oui, lent	0%, 28Journées
diméthyléther n°CAS: 115-10-6 N°CE: 204-065-8	Oui, lent	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)

Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues: <14 (OECD 305), Cyprinus carpio (Carpe), Durée d'exposition: 42 d, Dose / Concentration: 0,2 mg/l.

12.4. Mobilité dans le sol

Est très limité par la réaction chimique avec l'eau pour former un produit insoluble - la mousse PU.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
Diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues n°CAS: 9016-87-9	–
Tris(1-Chloro-2-Propyl) Phosphate n°CAS: 13674-84-5 N°CE: 237-158-7	–
diméthyléther n°CAS: 115-10-6 N°CE: 204-065-8	–
Masse de réaction de 2-éthylpropane-1,3-diol et de 5-éthyl-1,3-dioxanne-5-méthanol et de propylidynetriméthanol N°CE: 904-153-2	–

12.6. Autres effets nocifs

Isocyanates. Réagit violemment au contact de l'eau. Formation d'un produit de réaction solide, insoluble à haut point de rosée (polyurée).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas mélanger à d'autres déchets. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

Code des déchets produit

16 05 04 *	Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
08 05 01 *	Déchets d'isocyanates
08 04 09 *	Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.
08 04 10	Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

*: Soumis à une documentation.

Remarque
Les matériaux non durcis doivent être éliminés en tant que déchets dangereux.

Code des déchets conditionnement

15 01 04	Emballages métalliques
15 01 11 *	Emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple, amiante), y comprisdes conteneurs à pression vides
15 01 01	Emballages en papier / carton

*: Soumis à une documentation.

Remarque
Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit
Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie te rrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. N° UN			
UN 1950	UN 1950	UN 1950	UN 1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
AÉROSOLS	AÉROSOLS	AÉROSOLS	AÉROSOLS
2.1	2.1		2.1
14.4. Groupe d'emballage			
Aucune donnée disponible			

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

14.5. Dangers pour l'environnement			
Non	Non	Non	Non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
Dispositions particulières 190 | 327 | 344 | 625 **Quantité limitée (LQ)** 1L **Quantités exceptées (EQ)** E0 **Code de classification** 5F **Code de restriction en tunnel** (D) **Remarque**	**Dispositions particulières** 190 | 327 | 344 | 625 **Quantité limitée (LQ)** 1L **Quantités exceptées (EQ)** E0 **Code de classification** 5F **Remarque**	**Dispositions particulières** 63 | 190 | 277 | 327 | 344 | 381 | 959 **Quantité limitée (LQ)** Siehe SV277 **Quantités exceptées (EQ)** E0 **Numéro EmS** F-D, S-U **Remarque**	**Dispositions particulières** A145 | A167 **Quantité limitée (LQ)** Y203 **Quantités exceptées (EQ)** E0 **Remarque**

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Autorisations

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Limites d'utilisation

Chez les personnes qui sont déjà sensibilisées aux diisocyanates, l'utilisation de ce produit peut déclencher des réactions allergiques. En cas d'asthme, de maladies de peau eczémateuse ou de problème de peau, éviter tout contact avec le produit. Ne pas utiliser le produit en cas de ventilation insuffisante ou porter un masque de protection avec filtre à gaz (type A1 selon EN 14387).

Autres réglementations (UE)

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III],
Catégories de danger:
- P3a «Aérosols inflammables» de la catégorie 1 ou 2 contenant des gaz de la catégorie 1 ou 2 ou des liquides inflammables de la catégorie 1.

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales
Störfallverordnung
pour les substances contenues dans le produit

Catégories de danger:
- P3a «Aérosols inflammables» de la catégorie 1 ou 2 contenant des gaz de la catégorie 1 ou 2 ou des liquides inflammables de la catégorie 1.

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

Classe risque aquatique
WGK
1 - schwach wassergefährdend

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4, Aquatic Chronic 1, 2, 3: Danger pour l'environnement aquatique, Catégorie 1, 2, 3. Aquatic Acute 1: Toxicité aquatique court terme (aiguë), Catégorie 1. Carc. 2: Cancerogénité. Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2. Aerosol 1: Aérosols, Catégorie 1. Flam. Gas 1: Gaz inflammable, Catégorie 1. Lact.: Toxicité pour la reproduction. Press. Gas: gaz sous pression. Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire ou cutanée Catégorie 1. Skin Irrit. 2: Irritation de la peau, Catégorie 2. Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée Catégorie 1. STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3.

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de clas sification
Aérosols (Aerosol 1)	H222; H229: Aérosol extrêmement inflammable.; Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	D'après les données d'essais.
Toxicité aiguë (par voie orale) (Acute Tox. 4)	H302: Nocif en cas d'ingestion.	Méthode de calcul.
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Skin Irrit. 2)	H315: Provoque une irritation cutanée.	Méthode de calcul.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (Skin Sens. 1)	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	Méthode de calcul.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Eye Irrit. 2)	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.	Méthode de calcul.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (Resp. Sens. 1)	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	Méthode de calcul.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique (STOT SE 3)	H335: Peut irriter les voies respiratoires.	Méthode de calcul.
Cancerogénité (Carc. 2)	H351: Susceptible de provoquer le cancer.	Méthode de calcul.

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée (STOT RE 2)	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (...)	Méthode de calcul.
Toxicité aiguë (par inhalation) (Acute Tox. 4)	H332: Nocif par inhalation.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (...)

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Aucune donnée disponible

Alfa GmbH
Ferdinand-Porsche-Str. 10
73479 Ellwangen / Allemagne

Tel.: +33 (0)9.86.87.86.05
contact@alfa-direct.fr
alfa-direct.fr